Annexe 11



Information sur les postes dans les écoles européennes Rentrée scolaire 2025-2026

(Note de service du 22/10/2024 (MENH2427190N) relative au dépôt et instruction de candidatures à un poste dans les écoles européennes)

1) Spécificités des écoles européennes

Les écoles européennes sont implantées dans les six pays suivants :

Allemagne: Francfort, Karlsruhe et Munich;

Belgique : Bruxelles I (deux sites : Berkendael et Uccle), Bruxelles II (deux sites : Evere et Woluwé), Bruxelles

III, Bruxelles IV et Mol (à 45 kilomètres à l'est d'Anvers);

Espagne : Alicante ;

Italie : Varèse (à 60 kilomètres au nord de Milan) ; Luxembourg : Luxembourg I et Luxembourg II ;

Pays-Bas: Bergen (à 45 kilomètres au nord d'Amsterdam).

Pour prendre connaissance des spécificités de ce cadre pédagogique et consulter les programmes d'enseignement,

différents de ceux en vigueur en France, il est recommandé de consulter le site Internet des écoles européennes : https://www.eursc.eu.

2) Candidature

<u>Participants</u>: Sont éligibles les fonctionnaires titulaires du ministère de l'Éducation nationale (professeurs agrégés ou certifiés, professeurs d'éducation physique et sportive, instituteurs et professeurs des écoles). Une durée minimale d'expérience professionnelle sur le territoire français en qualité de titulaire dans le corps concerné est appréciée dans l'examen des candidatures, conformément aux lignes directrices de gestion relatives à la mobilité. De même, une expérience à l'étranger est appréciée, sans que cette dernière ne constitue une priorité, notamment pour les personnels qui n'ont pas repris leur activité dans le système éducatif national.

Les candidats doivent se trouver dans l'une des positions suivantes : en activité, en congé parental, en disponibilité, en détachement en France ou à l'étranger.

Il est précisé que **les candidatures suivantes seront irrecevables et ne pourront être instruites** : les fonctionnaires titulaires d'un autre ministère, les fonctionnaires stagiaires, les professeurs de l'enseignement privé et les fonctionnaires titulaires ayant déjà été affectés dans l'une des écoles européennes.

Le statut du personnel en poste auprès des écoles européennes fixe dans la capitale du pays dont il est ressortissant le lieu d'origine de l'agent affecté en dehors du territoire européen des États membres au moment de son entrée en fonction au sein d'une école européenne. Par conséquent, les personnels dont la candidature sera retenue et qui sont actuellement affectés dans les départements d'outre-mer, régions ultrapériphériques de l'Europe, ne pourront pas prétendre à la prise en charge des frais de changement de résidence entre leur département d'affectation et Paris. La possibilité de prendre en charge des frais entre Paris et l'école européenne sera appréciée au regard de l'article 59 du statut du personnel détaché auprès des écoles européennes.

<u>Affectation</u>: La durée maximale d'affectation dans une école européenne est de neuf ans, selon la répartition suivante: une période probatoire de deux années, suivie d'une deuxième période de trois ans, puis d'une dernière période de quatre ans.

Le renouvellement du contrat, pour trois ans à l'issue des deux premières années et pour quatre ans à l'issue de la cinquième année, reste subordonné à l'avis des corps d'inspection et du directeur de l'école.

<u>Position administrative pendant le séjour</u>: durant leur séjour dans une école européenne, les personnels du second degré sont affectés dans l'académie de Strasbourg pour la gestion de leur dossier administratif.



3) Constitution du dossier de candidature :

Le dossier de candidature comprend un formulaire à compléter. Il est téléchargeable depuis le site Internet suivant : https://www.education.gouv.fr à la rubrique « Concours, emplois et carrières » La qualité et la précision des renseignements portés dans le dossier contribuent à une meilleure appréciation de la candidature.

Le formulaire de candidature comporte à la fois l'avis du supérieur hiérarchique direct et celui de la rectrice d'académie. Il appartient aux candidat (es) de solliciter ces avis en transmettant leurs dossiers à leurs supérieurs hiérarchiques directs.

Les personnels en disponibilité ou en congé parental transmettent également leur dossier par des rectorats d'académie dont ils dépendaient lors de leur dernière affectation. Pour ces personnels, la rubrique « Avis des autorités hiérarchiques » est renseignée et visée par la rectrice d'académie.

Les services académiques sont chargés de transmettre les dossiers complets établis en 2 exemplaires par les candidat (es). Les candidat(es) devront impérativement transmettre deux exemplaires accompagnés chacun de toutes les pièces justificatives et à adresser par la voie hiérarchique avant le lundi 6 janvier 2025 (inclus).

4) Postes susceptibles d'être vacants

Les mutations internes étant prioritaires, la localisation des postes susceptibles d'être vacants ne peut pas être précisée.

Les candidat (es) peuvent formuler jusqu'à 13 vœux (une école = un vœu). Ils (elles) n'émettront de vœux que pour les seules écoles dans lesquelles ils (elles) souhaitent exercer.

Pour la rentrée scolaire 2025, des postes pourraient être vacants dans les disciplines suivantes : arts plastiques, éducation physique et sportive, histoire-géographie, lettres classiques, lettres modernes, mathématiques, philosophie, physique chimie, sciences économiques et sociales et sciences de la vie et de la Terre.



Annexe 2 — Dossier de candidature à un poste dans les écoles européennes

Enseignant du second degré

Dossier à établir en **deux exemplaires** accompagnés <u>chacun de toutes les pièces justificatives</u> et à <u>adresser par la voie hiérarchique</u> avant le <u>vendredi 17 janvier 2025</u>

Un exemplaire est à adresser au ministère de l'Éducation nationale

Secrétariat général

Direction générale des ressources humaines

Service des personnels enseignants de l'enseignement scolaire

Sous-direction des personnels enseignants, d'éducation et des psychologues de l'éducation nationale

Département des personnels enseignants du second degré hors académie (DGRH B2-3)

72, rue Regnault

75243 Paris Cedex 13

Un exemplaire est à adresser au rectorat de l'académie de Strasbourg

Monsieur Jean-Pierre Grosset-Bourbange Inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional, chargé de mission pour les écoles européennes Rectorat de l'académie de Strasbourg 6, rue de la Toussaint 67975 Strasbourg Cedex 9

рното

NUMEN []				
CORPS : professeur agrégé □ professeur ce	ertifié 🗆	DISCIPLINE DE RECRUTEMENT :		
GRADE: classe normale □ classe exceptionnelle □	hors-classe	ÉCHELON :		
NOM D'USAGE :		NOM DE FAMILLE :		
Prénoms :				
Date de naissance : [_ _ _	Lieu de naissance	<u></u>		
Adresse personnelle :				
Code postal :	Commune :			
Téléphone fixe :		Téléphone portable :		
Courriel :				



SITUATION DE FAMILLE						
MARIÉ(E)	CONCUBIN(E)	PACS C	ÉLIBATAIRE	DIVORCÉ(E)	VEUF(VE)	
Nom d'usage du conjoint :						
Est-il/elle fonctionnaire de l'éducation nationale ? OUI □ NON □ Si OUI, précisez : Premier degré □ Second degré □						
Discipline :						
SITUATION ADMINISTRATIVE						
Condition d'éli	gibilité : être titulaire e	et justifier de deux années	de services effecti	fs en qualité de titulai	ire dans la fonction	
POSITION:	□ ACTIVITÉ	☐ DÉTACHEMENT	☐ DISPONIBILIT	É □ CON	GÉ PARENTAL	
AFFECTATION (indiquez l'établissement ou l'organisme d'accueil, commune et code postal) :						
Académie d'origine	e :					



ÉTAT DES SERVICES

À établir par ordre chronologique décroissant, à partir des fonctions actuelles. Précisez si les fonctions ont été effectuées en qualité de titulaire (T), de stagiaire (S) ou de non-titulaire (NT). Soulignez les dates de titularisation dans les différents corps. Les interruptions de service (nature et date) seront également indiquées.

Corps	Qualité	Discipline	Classes enseignées	Établissements - Organismes - Villes - Pays	Pério	odes
	(titulaire : T / stagiaire : S . non-titulaire : NT)	Fonctions			du	au



ÉLÉMENTS DE PROFIL							
A. Langues étrangères (précisez le niveau ACTUEL pour chacune) :							
Joindre l'attestation du niveau d	le maîtrise	e des langues étra	angères.				
Allemand	Anglais			Espagnol		Italien	
□ A1 □ A2 □ B1 □ B2 □ C1 □ C2	□ A1 □ A	A2 🗆 B1 🗆 B2 🗖 C	1 🗆 C2	□ A1 □ A2 □ B1 □ B2 □ C1 □ C2	□ A1 □ A2 0	B1	
Autres langues :							
B. Français langue étrangère (Fl	LE)						
Diplôme / certification	année durée			Diplôme / certification	durée		
□ BELC			☐ Mas	ter FLE			
☐ Licence mention FLE			☐ Cert	tification complémentaire FLS			
☐ Maîtrise FLE			☐ Auti	re:			
C. <u>TUIC</u> (techniques usuelles de l'information et de la communication) Stages suivis / compétences							
D. <u>Certifications</u> Certification année							
□ Certification complémentaire arts : spécialité :							
□ Certification complémentaire enseignement en langue étrangère dans une discipline non linguistique (DNL) : langue :							
☐ Certification complémentair	e enseign	ement en langue	des sig	nes française (LSF)			
☐ Certification complémentaire langues et cultures de l'Antiquité (LCA), option :							
☐ Certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique (Caffa)							
E. <u>Diplômes</u>							
F. Stages							
G. <u>Animation (</u> développez si nécessaire) Animation de clubs (club théâtre, club photo, club ciné, club informatique, etc.) :							



VŒUX

Par ordre décroissant de préférence, classez <u>le ou les établissements</u> dans le(s)quel(s) vous souhaitez être affecté(e) :

Alicante (Espagne); Bergen (Pays-Bas); Bruxelles I (Belgique); Bruxelles II (Belgique); Bruxelles III (Belgique); Bruxelles IV (Belgique); Francfort (Allemagne); Karlsruhe (Allemagne); Luxembourg I (Luxembourg); Luxembourg); Mol (Belgique); Munich (Allemagne); Varèse (Italie)

Ν°	LIBELLÉ ÉTABLISSEMENT
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	

N°	LIBELLÉ ÉTABLISSEMENT
8	
9	
10	
11	
12	
13	

DERNIÈRES INSPECTIONS / RENDEZ-VOUS DE CARRIÈRE

DATE DE LA DERNIÈRE INSPECTION / DU DERNIER ENTRETIEN DE RENDEZ-VOUS DE CARRIÈRE : ____/___/

AUTRES ACTES DE CANDIDATURE (cochez les cases correspondantes)						
- Mouvement interacadémique	□ OUI	□ NON	- Postes du réseau cu	lturel et coopération	OUI	□ NON
- AEFE	□ OUI	□ NON	- Postes dans les colle	ectivités d'outre-mer	OUI	□ NON
- Autres étranger (hors AEFE)	□ OUI	□ NON				
PIÈCES À JOINDRE (le dossier de candidature ainsi que les pièces seront transmis en deux exemplaires) (Les pièces seront numérotées)						
- Lettre de motivation						
- Curriculum vitae détaillé						
- Les 2 derniers rapports d'inspection ou compte-rendu de rendez-vous de carrière						
- Attestation(s) du niveau de connaissance dans les langues étrangères pratiquées						
- Tous les justificatifs concernant d'autres aspects éventuels des éléments de profil						
- Pour les personnels détachés : joindre le dernier arrêté de détachement						
J'atteste l'exactitude des informations fournies.						
À		le [Signature :		



AVIS DES AUTORITÉS HIÉRARCHIQUES (NOM ET QUALITÉ DES SIGNATAIRES)					
AVIS MOTIVÉ DU SUPÉRIEUR HIÉRARCHIQUE DIRECT (CAPACITÉ D'ADAPTATION, SENS DES RELATIONS HUMAINES, IMPLICATION DANS LA VIE DE L'ÉTABLISSEMENT)	AVIS MOTIVÉ DU RECTEUR D'ACADÉMIE				
APRÈS VÉRIFICATION, JE SOUSSIGNÉ(E) ATTESTE L'EXACTITUDE DES RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS FOURNIS PAR LE CANDIDAT.					
À le	À le _ _				
NOM, QUALITÉ	NOM, QUALITÉ				
SIGNATURE	SIGNATURE				